



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2022 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;

Vu les propositions du président du jury ;

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure est composé comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Hervé COLINMAIRE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Stéphanie GROUDIEV
Conservatrice générale des bibliothèques

Académie de CRETEIL

Membres du jury

M. Mathieu ANDRO
Ingénieur d'études

Académie de PARIS

Mme Béatrice AUGIER
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de NANCY-METZ

Mme Virginie BARBET
Bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

M. Jean-Christophe BROCHARD
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 02 novembre 2022

La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU